

Notre charte d'engagement

LA CHARTE DES 10 ENGAGEMENTS NICONIX®

Cher client voici notre engagement formel pour vous offrir l'excellence dans toutes vos relations avec NICONIX®

REGLE N°1 : REACTIVITE

- Vous avez une question, vous avez besoin d'un renseignement, d'une offre de prix : réponse assurée sous 24/48h.

REGLE N°2 : RESPECT DES ENGAGEMENTS

- Tout au long de la vie d'une commande, nous vous informons régulièrement et avec honnêteté de la progression de celle-ci. Nous honorons les commandes et respectons les délais annoncés sur la base d'une organisation interne efficace.

REGLE N°3 : TRAVAILLER DANS LA CONFIANCE

- Etablissement d'une relation de confiance dans le dialogue et la préconisation des solutions techniques. Etre à l'écoute de vos attentes, anticiper vos besoins, accompagner vos développements, faire progresser et mesurer votre satisfaction.

REGLE N°4 : SECURITE ET CONFIDENTIALITE DE VOS DONNEES ASSUREES

- Nous nous engageons à respecter la confidentialité des informations échangées.

REGLE N°5 : CODE DE DEONTOLOGIE POUR LES PRODUITS SPECIFIQUES

- Vous êtes protégés sur tous les produits spécifiques que vous nous confiez. S'agissant de votre produit, le dossier technique reste votre propriété. Toute personne d'une autre société que la vôtre et qui nous interrogera sur votre produit sera redirigée vers vous.

REGLE N°6 : NOS CHOIX TECHNIQUES

- Depuis plus de 20 ans, nous ne proposons de solutions techniques que lorsque nous considérons en notre âme et conscience que celles-ci sont bien en adéquation avec le besoin exprimé.

REGLE N°7 : ECHANGES GAGNANTS / GAGNANTS ET MISE EN PLACE DU TRAVAIL COLLABORATIF

- Partage des connaissances pour des échanges gagnants / gagnants, nous nous élevons ensemble.

REGLE N°8 : RENFORCER LES LIENS QUI NOUS UNISSENT PAR UNE COMMUNICATION EFFICACE

- Communiquer avec vous de manière régulière, efficace et claire.
- Vous pouvez joindre rapidement votre interlocuteur privilégié pour toutes questions techniques, administratives et commerciales.
- Evaluation régulière de l'efficacité de nos communications et de nos services.

REGLE N°9 : QUALITE DE NOS EQUIPES

- Qualification et compétence du personnel à réaliser les prestations.
- Transparence et traçabilité de nos prestations.
- Implication de tout le personnel dans l'application de la qualité.
- Une équipe disponible pour répondre à vos demandes et vous apporter des réponses concrètes à vos questions.

REGLE N°10 : ETRE UN ACTEUR ENGAGE

- Favoriser l'épanouissement de nos collaborateurs et veiller à la qualité de leurs conditions de travail.
- Orienter nos procédés de fabrication vers des solutions de développement durable.